

Spécialités : Toutes

ENREGISTER UN PATIENT ET SECURISER LES FSE AVEC UN KAPELSE A DOMICILE

Mis à jour en mai 2025

ENREGISTRER UNE CARTE VITALE

1. Insérez la Carte Vitale
2. S'il est demandé, renseignez le code porteur de la carte :



3. Saisissez et validez ensuite la date de la prescription :



4. Choisissez le patient. (En cliquant sur le bouton bleu à droite, vous avez le détail de la Carte Vitale) :



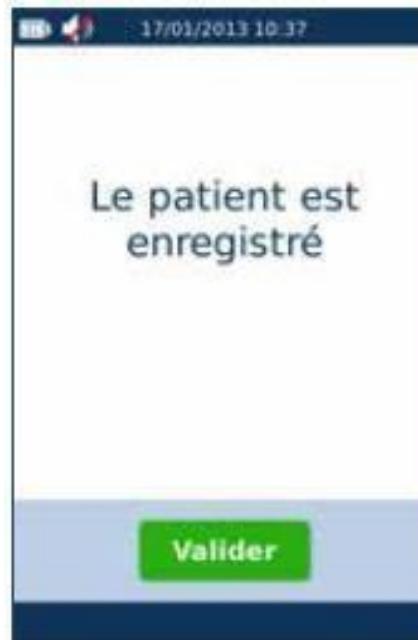
5. Appuyez sur le bouton « ENREGISTREMENT D'UN PATIENT » :



6. Choisissez la nature d'assurance. En général, on sélectionne « Maladie SANS AVP » (Accident Voie Publique) :



7. . « Le patient est enregistré » apparait. Voilà c'est terminé ! Appuyez sur le bouton « Valider » et retirez la CV.



8. Déchargez le lecteur dans Topaze Televitale comme d'habitude.